



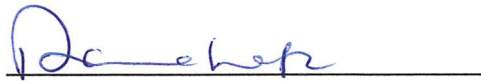
AVIS PUBLIC

AVIS est donné par le soussigné, Daniel Leduc, directeur général et secrétaire-trésorier, que, conformément à l'article 176.1 du Code municipal, le rapport financier et le rapport du vérificateur de la Municipalité de Cantley pour l'année se terminant le 31 décembre 2014 sera déposé pour adoption lors de la séance du conseil qui aura lieu le 12 mai 2015 à 18h.

Toute personne intéressée peut consulter ledit rapport au bureau du directeur général au 8, chemin River, Cantley (Québec), durant les heures normales de bureau.

Veillez noter que l'avis public est également sur le site Internet à l'adresse : www.cantley.ca sous la rubrique « Avis publics ».

DONNÉ à Cantley ce 6^{ième} jour du mois mai deux mille quinze.



Daniel Leduc
Directeur général et secrétaire-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné Daniel Leduc, directeur général et secrétaire-trésorier de la Municipalité de Cantley certifie avoir publié l'avis public relativement au rapport financier et au rapport du vérificateur qui aura lieu à la séance du conseil du 12 mai 2015 en affichant une copie aux endroits désignés par le conseil et sur le site Internet de la Municipalité.

Le 6 mai 2015 entre 8h30 et 16h30.

FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce 6^{ième} jour du mois de mai 2015.



Daniel Leduc
Directeur général et secrétaire-trésorier